

# Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social.

## Programme officiel : Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Comment est structurée la société française actuelle ?	Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).

## Exploitation possible des documents

<b>Document 1</b>	<p>Ce document indique le niveau de vie moyen par catégorie socioprofessionnelle, ainsi que le niveau de vie moyen pour l'ensemble des actifs.</p> <p>Il permet de mettre en évidence des <b>écarts de niveau de vie entre les différentes CSP</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• En France, en 2018, le niveau de vie moyen des CPIS est de 40 000€ contre 20 000€ pour les ouvriers : il est donc <u>deux fois plus important</u>.</li></ul> <p>Ce document permet donc de montrer que <b>la CSP</b> est un facteur important de structuration de l'espace social puisque la CSP détermine fortement l'accès à des ressources valorisées telles que le capital économique.</p>
<b>Document 2</b>	<p>Ce texte nous renseigne sur les inégalités de revenus liées au lieu de résidence.</p> <p>Il distingue trois types de territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>les zones rurales isolées</b>, avec le niveau de vie médian le moins élevé : agriculteurs avec faibles retraites (1 568€ par mois) ;</li><li>• <b>les banlieues et couronnes des grands pôles urbains</b> : homogène, classes moyennes (1 773€ et 1 811€ par mois) ;</li><li>• <b>les villes-centres</b> : hétérogène, revenus très élevés et grande pauvreté (1 611€ par mois).</li></ul> <p>Ce document permet donc de montrer que <b>le lieu de résidence</b> est un facteur important de structuration de l'espace social.</p>
<b>Document 3</b>	<p>Ce document indique les salaires mensuels nets en fonction du sexe et du niveau de rémunération.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Selon l'observatoire des inégalités, en 2015, les salaires des femmes (en équivalent temps plein) sont <b>inférieurs de 19 %</b> en moyenne à ceux des hommes.</li><li>• 5 % des salariés gagnent plus de 4652€ quand 10 % des salariés gagnent moins de 1 2132€, soit plus de <b>quatre fois moins</b>.</li></ul> <p>Ce document permet donc de montrer que <b>le sexe et le revenu</b> sont des facteurs importants de structuration de l'espace social.</p>

## Raisonnement possible

La structure sociale correspond au découpage des sociétés humaines en catégories hiérarchisées, qui présentent en leur sein une certaine homogénéité et qui se distinguent les unes des autres par un accès inégal aux ressources socialement valorisées : la richesse, le pouvoir, le prestige ou encore la connaissance. Ce découpage s'opère notamment en fonction de la catégorie socioprofessionnelle (CSP), qui permet d'identifier des classes sociales dans la société française. Le revenu est également un facteur important de structuration et de hiérarchisation de l'espace social : il contribue fortement à assigner aux individus une certaine place dans l'espace social. Toutefois, nous allons voir ici que la CSP et le revenu ne sont pas les seuls facteurs qui structurent l'espace social. Nous mettrons donc en évidence l'importance du revenu et de la CSP dans la structuration de l'espace social mais aussi le rôle joué par le sexe, le lieu de résidence et la position dans le cycle de vie.

Le revenu contribue en effet à structurer l'espace social. Dans les revenus, on comprend la rémunération du travail (salaires), la rémunération du capital (loyers, dividendes, intérêts) ainsi que les revenus mixtes (qui rémunèrent les travailleurs indépendants). Le revenu détermine le niveau de vie des individus, qui définit leur accès aux biens et services, avec des inégalités importantes. Ainsi selon l'observatoire des inégalités, en 2015, 5 % des salariés gagnent plus de 4 652€ quand 10 % des salariés gagnent moins de 1 2132€, soit plus de quatre fois moins. Lorsqu'on s'intéresse aux 1 % les plus riches, les inégalités apparaissent encore plus importantes, avec un salaire moyen supérieur à 8 283€. Soulignons que les inégalités deviennent encore plus importantes lorsqu'on prend également en compte les revenus du patrimoine.

Mais c'est peut-être la CSP qui est considérée, aujourd'hui encore, comme le facteur le plus significatif de structuration de l'espace social. Les CSP constituent un outil statistique créé par l'Insee, qui permet de classer les individus dans des catégories présentant une certaine homogénéité sociale. Les CSP regroupent ainsi des individus dont les métiers et les modes de vie sont proches. En ayant recours aux CSP, la sociologue a pu mettre en évidence des inégalités importantes d'accès aux ressources. On l'observe dans le domaine de la santé : les cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS) ont par exemple une espérance de vie sensiblement plus longue que les ouvriers. Il en est de même pour l'accès aux richesses : selon l'Insee, en France, en 2018, le niveau de vie moyen des CPIS est de 40 000€ contre 20 000€ pour les ouvriers : il est donc deux fois plus important.

Toutefois, d'autres facteurs participent aussi à structurer l'espace social, à commencer par le sexe. En effet, femmes et hommes sont soumis à des attentes différentes, ce qui a des effets sur leur accès aux ressources socialement valorisées. En termes d'emplois, les hommes ont ainsi davantage accès à des domaines plus prestigieux ou à des postes plus élevés. Cela se traduit aussi en termes d'inégalités salariales : selon l'observatoire des inégalités, en 2015, les salaires des femmes (en équivalent temps plein) sont inférieurs de 19 % en moyenne à ceux des hommes.

Le lieu de résidence est un autre facteur de structuration et de hiérarchisation de l'espace social puisqu'il a également des effets sur les opportunités offertes aux groupes et individus. Par exemple, l'accès aux soins est plus difficile pour les personnes résidant dans des « déserts médicaux ». Il en est de même pour l'accès à un emploi, plus aisé dans les régions qui concentrent les activités économiques. On observe ainsi des différences de niveau de vie importantes selon les zones : selon les données de l'Insee pour 2015, les zones les plus défavorisées sont les zones rurales isolées, occupées pour beaucoup par des familles d'agriculteurs âgés et percevant de faibles pensions de retraite, avec un niveau de vie médian de 1 568€ par mois. Les zones les plus favorisées sont les banlieues et couronnes des grands pôles urbains, comprenant une population assez homogène de membres des classes moyennes : leur revenu médian est de 1 773€ et 1 811€ par mois, soit 205€ de plus en moyenne que dans les zones rurales. Les villes-centres se distinguent, elles, par une population plus hétérogène, entre revenus très élevés et grande pauvreté, d'où un revenu médian intermédiaire de 1 611€ par mois.

Enfin, la position dans le cycle de vie donne lieu à une hiérarchisation de la société dans la mesure où certaines tranches d'âges ont un accès plus difficile aux ressources socialement valorisées. Les jeunes, par exemple, sont particulièrement désavantagés lorsqu'il s'agit d'accéder à des ressources économiques : les 20-29 ans sont les plus affectés par la pauvreté. Cela est particulièrement dû au fait que les jeunes sont davantage exposés au chômage et à la précarité.

On peut en conclure que la place des individus dans l'espace social ne peut être totalement définie par leur revenu ou leur CSP : il est nécessaire de tenir compte d'autres variables, en particulier du sexe, du lieu de résidence et de la position dans le cycle de vie.